



# SNUDI-FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON  
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18  
e-mail : [fo.snudi69@gmail.com](mailto:fo.snudi69@gmail.com) site : <http://69.fo-snudi.fr>

## Projet de fusion des 6 écoles de Thizy-les-Bourgs : la mobilisation impose un premier recul !

L'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Tarare vient de s'adresser aux enseignants et aux délégués des parents d'élèves à propos du projet de fusion des six écoles de Thizy-les-Bourgs.

Le SNUDI-FO, l'Union locale FO de Tarare, au côté des enseignants et parents, s'opposent à ce projet annoncé depuis plusieurs mois et ont recueilli plusieurs centaines de signatures sur une pétition indiquant :

**« Monsieur l'inspecteur d'académie, vous n'avez pas l'accord des enseignants, des parents d'élèves, de la communauté éducative pour fusionner les écoles de Thizy-les-Bourgs. Monsieur l'inspecteur d'académie, nous vous demandons de renoncer au projet de fusion des écoles de Thizy-les-Bourgs, de maintenir l'existence administrative des six écoles et des six postes de directeurs. »**

Le courrier de l'inspecteur de l'éducation nationale indique que nos initiatives ont fait bouger les lignes !

### Deux projets seraient en effet soumis prochainement au vote des 6 conseils d'école.

- **Le projet initial, « une école en réseau » :** « *Le projet initialement proposé (version1) était de regrouper ces écoles en une seule école, sur six sites, avec un directeur d'école et un conseil d'administration tripartite (enseignants, parents, élus) décisionnaire de la partie pédagogique* »

Le projet initial prévoyait donc bien la disparition administrative de 5 des 6 écoles et la création d'un « super-directeur », dans la logique des EPLSF prévus par la loi Blanquer.

Les informations que nous avons relayées auprès des enseignants et des parents étaient bien exactes. Le danger d'une fusion des écoles était bien réel. La mobilisation était bien nécessaire.

Le SNUDI-FO prend acte du fait que l'inspecteur de l'Education Nationale indique dans son courrier qu'il a pu « *à travers les réunions, mesurer l'attachement aux écoles rurales, à leur identité, au sentiment d'appartenance fort que la communauté éducative entretient avec ces écoles.* »

Le SNUDI-FO regrette que l'administration n'ait pas, dès le départ, eu conscience de cet attachement à une école publique de qualité et de proximité.

Le SNUDI-FO continuera de relayer et de défendre dans toutes les instances dans lesquelles il est représenté l'attachement de la population au service public d'éducation de proximité que ce soit dans le milieu rural (comme à Thizy-les-Bourgs) ou en ville (comme pour l'école Lévi-Strauss à Lyon)

• **Une deuxième version du projet, un réseau d'écoles** : « *Il y aurait donc six écoles, six directeurs d'école, un réseau (...)* Dans cette seconde version, la structure administrative des écoles ne change pas. »

Le SNUDI-FO se félicite que cette deuxième version, fruit de la mobilisation des personnels et des parents d'élèves, permette de maintenir toutes les écoles comme entité administrative à part entière et tous les postes de directeurs.

Par ailleurs « *L'inspecteur d'académie propose de créer un poste supplémentaire. Ce poste sera dédié à un formateur dont l'objectif consistera à travailler au côté des enseignants et dans l'intérêt des apprentissages des élèves.*

*La première mission du formateur est proche de celle d'un directeur d'école dans le rôle d'animateur pédagogique d'équipes. Le formateur ne se substitue pas aux directeurs d'école mais participe de cette mission. »*

Les écoles de Thizy-les-Bourgs ont bien besoin de postes supplémentaires pour faire baisser les effectifs par classe ou pour avoir des enseignants spécialisés en nombre suffisant pour suivre les élèves en difficulté.

Ce n'est pourtant pas cette option qui a été retenue mais celle d'un formateur dont les missions seraient proches de celles d'un directeur. Les missions des directeurs d'écoles sont précisées dans le décret du 1989. Quelles seront donc celles de cet enseignant formateur ?

L'inspecteur de l'Education Nationale précise également dans son courrier que « *la mise en oeuvre de ce réseau d'école s'appuie sur :*

- *Le rôle du formateur (impulser, accompagner, valoriser) ;*
- *L'accompagnement de l'équipe de circonscription (formation) ;*
- *Les moyens mis en oeuvre (carte scolaire, matériel et transport) ;*
- *La capacité des écoles à utiliser ce réseau.*

Le SNUDI-FO décide de demander une entrevue à l'IEN pour obtenir les précisions nécessaires sur les missions de l'enseignant formateur et les moyens mis en oeuvre (carte scolaire...)

L'inspecteur d'académie conclut son courrier en indiquant : « *Les versions 1 et 2 seront soumises au vote dans les six conseils d'école. L'une ou l'autre version sera adoptée à l'unanimité des six écoles. En l'absence de ces six accords, la situation de ces écoles restera inchangée. »*

Le SNUDI-FO et l'Union locale FO de Tarare appellent enseignants et parents à rejeter la version 1 lors du vote des conseils d'école.

Le SNUDI-FO et l'Union locale FO de Tarare considère que ce courrier est le fruit du recul imposé à l'inspecteur d'académie par la mobilisation des enseignants et des parents. Cette mobilisation a pris la forme de réunions à Thizy (réunions d'enseignants, réunions avec les parents...), d'une audience auprès de l'inspecteur d'académie et enfin d'une pétition massivement signée.

Le SNUDI-FO n'a eu de cesse d'intervenir pour le maintien des six écoles de Thizy et des six postes de directeurs en intervenant notamment au CTA, au CDEN, au CHSCT... Le SNUDI-FO reste à la disposition des enseignants du secteur et restera vigilant quant à l'évolution de la situation.